

**Impôt unique sur les personnes morales**

Paul Monnerat (PVL)

L'État jurassien s'est engagé dans une réflexion sur la modernisation de son fonctionnement. Une telle démarche ne saurait faire l'impasse sur la fiscalité, domaine où la complexité et la concurrence entre collectivités peuvent nuire à l'efficacité, à la transparence et à l'équité du système.

Actuellement, la quotité d'impôt des personnes morales dans les communes jurassiennes tourne autour de 2, à quelques exceptions près. Cette situation résulte d'une concurrence fiscale entre communes qui apparaît aujourd'hui dépassée et contre-productive. Elle engendre une instabilité, des différences de traitement peu justifiables et une charge administrative inutile.

Dans un contexte où la simplification et la lisibilité de l'action publique sont des objectifs affichés, il paraît pertinent de s'interroger sur la pertinence du maintien de cette concurrence fiscale communale, ainsi que sur les moyens d'y remédier, notamment par une harmonisation de la quotité communale.

**Questions au Gouvernement :**

1. **Le Gouvernement partage-t-il le constat que la concurrence fiscale entre communes jurassiennes, en matière d'imposition des personnes morales, est aujourd'hui dépassée et peu compatible avec les objectifs de simplification et de modernisation de l'État ?**
2. **Le Gouvernement dispose-t-il d'une analyse sur les effets économiques, administratifs et financiers de cette concurrence fiscale communale (notamment en termes de mobilité des entreprises, d'équité entre contribuables, de coûts de gestion) ?**
3. **Le Gouvernement envisage-t-il de proposer une harmonisation cantonale de la quotité d'imposition des personnes morales ?**
4. **Quelles seraient, selon le Gouvernement, les étapes et les obstacles principaux à une telle réforme ?**
5. **Enfin, le Gouvernement peut-il indiquer dans quel calendrier une réflexion ou une réforme en ce sens pourrait être menée ?**

Je remercie le Gouvernement pour ses réponses.

Paul Monnerat (PVL)

**Co-signataires**

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)

- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)
- Carole Pelletier (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 21 mai 2025